

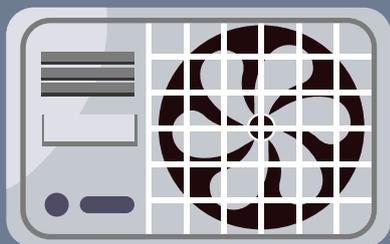
La PAC électrique est le seul équipement pour décarboner le bâtiment

FAUX

CHIFFRE-CLÉ

3 MILLIONS ENVIRON

c'est le nombre de ménages équipés de chaudières individuelles en logement collectif, sans solution facile de conversion vers une PAC



idée reçue # 2

Pour des raisons techniques, la PAC (Pompe à Chaleur) électrique ne peut pas être installée partout. Elle est particulièrement mal adaptée dans les logements insuffisamment isolés et dans certaines configurations de logements collectifs.



- La PAC air/eau est un équipement **performant** mais dont le coût du kW de puissance supplémentaire est particulièrement important. Son installation nécessite la modification de l'abonnement électrique.
- Elle est **bien adaptée dans les maisons individuelles** disposant d'une bonne isolation thermique.
- **Dans une maison individuelle insuffisamment isolée**, l'installation d'une PAC électrique conduira à des surcoûts importants, à de possibles périodes d'inconfort, et a minima, à revoir l'installation hydraulique en cas de travaux d'isolation ultérieurs, entraînant de nouveaux surcoûts.
- **L'emplacement de l'unité extérieure** peut générer des nuisances sonores et des difficultés d'intégration notamment en immeuble.

La décarbonation du bâtiment nécessitera les meilleures technologies disponibles : pacs électriques mais aussi pacs hybrides et chaudières thpe associées au développement du biométhane

coenove

Energies nouvelles – Gaz – Mix pluriel